

Voici cet itinéraire pour les cantons de l'arrondissement de Lille :

Jeunes gens étrangers au département, samedi 13 Mars, à une heure après-midi.

Lille sud-ouest, samedi 20 mars, à 9 heures du matin (contingent 99).

Hautbourdin, samedi 20 mars, à deux heures après-midi (contingent 68).

Lille centre, samedi 3 avril, à 9 heures du matin (contingent 47).

Quesnoy sur Deûle, samedi 3 avril à 2 heures et demie après-midi (contingent 34).

Lille ouest, vendredi 16 avril, à huit heures du matin (contingent 45).

La Bassée, vendredi 16 avril, à une heure après-midi (contingent 36).

Tourcoing nord, samedi 17 avril, à midi (contingent 64).

Tourcoing sud, samedi 17 avril, à deux heures après-midi (contingent 71).

Roubaix est, vendredi 23 avril, à midi (contingent 71).

Roubaix ouest vendredi 23 avril, à deux heures et demie après-midi (contingent 41).

Lille sud-est, samedi 24 avril, à neuf heures du matin (contingent 51).

Seclin, samedi 24 avril, à deux heures et demie après-midi (contingent 64).

Cysoing, lundi 26 avril, à midi (contingent 41).

Pont-à-Marcq, lundi 26 avril, à trois heures après-midi (contingent 48).

Lille nord-est, mardi 27 avril, à neuf heures du matin (contingent 66).

Lannoy, mardi 27 avril, à deux heures et demie après midi (contingent 44).

Armentières, mercredi 28 avril, à deux heures et demie après-midi (contingent 66).

Remplacements et substitutions, jeudi 29 avril, vendredi 30 avril et samedi 1er mai, à midi.

L'idée-principe émise par notre honorable concitoyen, M. A. Féron, dans un article publié par nous le 21 février, vient de recevoir une première consécration par la lettre suivante émanant d'un de nos industriels les plus compétents :

Roubaix, le 4 mars 1869.

Monsieur A. Féron,

J'ai le plaisir de vous annoncer que j'obtiens n° 28/29, soit très-bon fil n° 28 Tissage mécanique d'une partie de laine noire, dégraissée par le teinturier, au lieu de 24/26, soit 25, que j'en obtenais précédemment. J'ai donc ainsi réalisé un bénéfice de plus de 10 0/0 sur le numéro.

De plus, j'ai moins de déchets et un fil plus tenace et plus régulier.

Je n'avais pas espéré mieux, ni même aussi bien.

Et, sans parler des très grands avantages qu'il procurerait nécessairement dans la filature en écaré, je suis, comme vous, persuadé, qu'un dégraissage normal effectué par qui de droit, donnerait des résultats infiniment meilleurs encore que le dégraissage opéré par le teinturier.

J'ai constaté aussi avec une grande satisfaction, que ni les Papillons, ni les Baffles ne sont plus chargés, ni plus sales que si j'avais passé de la laine écarée.

Je vous adresse cinq bobines afin que vous puissiez juger ce fil au n° 29 et je profite de cette occasion pour vous dire, une fois de plus, que je partage entièrement votre conviction, et que j'approuve absolument l'article que vous avez publié dernièrement dans le *Journal de Roubaix*, et dans ses motifs, et dans ses conclusions.

Voulez-vous me permettre d'appeler votre attention sur une considération que vous avez omise dans cet article, d'ailleurs si intéressant, considération relative à la question d'hygiène si intimement liée pourtant à celle de la pureté de la laine peignée ? Si nous avions dans nos machines des laines pures, ne serions-nous pas débarrassés de cette poussière mal-saine qui n'est pas sans inconvénients pour la santé de nos ouvriers ?

Cette dernière considération suffirait, j'en suis sûr, pour vous engager à persévérer dans la voie, si éminemment profitable à tous, où vous êtes entré.

Veuillez agréer mes félicitations et mes bien cordiales salutations.

E. FERRIER.

Nous lisons dans le *Progrès du Nord* :

La réunion qu'ont tenue hier au Cercle du Nord les représentants de l'industrie linière était très nombreuse. Après la lecture du rapport, l'assemblée a nommé une commission dont la mission consistait à étudier et à proposer les mesures les plus propres à faire sortir cette branche si importante du travail national de la situation désastreuse où elle se trouve en ce moment.

Sans parler de la révision des traités de commerce, dont l'obtention est momentanément impossible, ni de la réduction des heures de travail, mesure extrême au sujet de laquelle les avis ou plutôt les intérêts semblent divisés, voici les remèdes qui nous paraissent les plus propres à améliorer la position :

1° L'extension de la culture du lin en France et en Algérie par un système de primes ; à cet égard, l'exemple donné par le gouvernement anglais en ce qui concerne l'Irlande est significatif et à imiter.

2° L'abaissement des frais de transport ; d'une part, par la liberté de l'industrie des chemins de fer, c'est-à-dire par la concurrence, par l'établissement de tarifs réduits pour les matières premières telles que les textiles, la houille, par la création de tarifs d'exportation ; d'autre part, en matière de voies navigables, par l'amélioration de ces dernières, par l'éclaircissement des écluses, de façon à permettre aux caboteurs venant

de Riga, etc. de remonter directement jusqu'à Lille, Douai, etc. ce qui éviterait des dépenses parasites de double fret et de transbordement ; par la circulation durant le jour et la nuit, au moyen de l'adjonction d'aides défilés, des bateaux sur les canaux, ce qui abrégerait de près de moitié le temps de transport et par suite qui réduirait notablement le coût du fret ; par un système plus économique de halage ; par la gratuité des routes d'eau.

3° La fondation, dans nos principaux centres du Nord, de Docks avec warrants. Nous pourrions encore citer, dans un autre ordre d'idées, l'utilité d'un Crédit foncier industriel prêtant sur usines, ou faisant sur ces dernières des prêts temporaires permettant à leurs possesseurs de se procurer, pendant un temps déterminé, des capitaux nécessaires à leurs achats.

Voilà quelques seraient, à notre avis, quelques unes des mesures qui seraient de nature à atténuer la situation de l'industrie linière, à améliorer ses conditions de production et de vente.

C'est un négociant de Roubaix, M. F. Rubay, qui a gagné le lot de 25,000 francs au tirage du 1er mars de l'emprunt de la ville de Lille. — N° 94,240.

Voici l'itinéraire de la Cavalcade organisée au profit des pauvres par la Société chorale, à l'occasion du Mi-Carême :

Rue Pauvrière, — Place de la Liberté, (Arrêt.) — Grande-Rue, — Grande-Place, (Arrêt.) — Rues du Château, — de l'Union, — Neuve, (Arrêt.) Embranchement, — Rues des Arts, — d'Inkermann, — Place du Trichon, (Arrêt.) Rues des Fabricants, — Neuve, — Tour de la Grande-Place, (Arrêt.) — Rues Saint Georges, (Arrêt.) — du Grand-Chemin, (Arrêt.) de l'Alouette, — du Chemin de Fer, (Arrêt.) — Nain, (Arrêt.) — du Vieil-Abrevoir, — du Pays, (Arrêt.) — de la Fosse-aux-Chênes, (Arrêt.) — du Collège, — du Galon-d'Eau, (Arrêt.) — Pont Duriez, — Rues des Longues-Haies, — de Lannoy, (Arrêt.)

Marche aux Flambeaux

Place de la Liberté, — Grande-Rue, — Grande-Place, — Rues du Vieil-Abrevoir, — Pellart, — Pauvrière.

Jeudi est venue devant le 1er Conseil de guerre de la 3e division, l'affaire des deux militaires du détachement de Roubaix, prévenus d'attaque à main armée la nuit sur un chemin public. Après des débats très-animés, les accusés ont été condamnés, l'un à 6 ans de prison, l'autre à 5 ans et tous deux à la dégradation militaire et à la surveillance à vie.

Le nommé Louis Mesure, âgé de 33 ans, serrurier-maréchal, né à Bruges, vient d'être arrêté à Roubaix pour vol de 150 kil. de pommes de terre au préjudice de Marie-Louise Crutonneur, journalière. Cet individu a été aussi reconnu comme complice d'un vol de matières commises il y a quelque temps chez MM. Dillies frères et dont le principal auteur a déjà été condamné en police correctionnelle.

Un troisième complice du même vol vient aussi de tomber entre les mains de la police de Roubaix.

Procès-verbal vient d'être dressé pour contravention à un arrêté d'expulsion contre Frédéric Coes, malfaiteur très dangereux, qui pratiquait d'ordinaire le vol dans les voitures abandonnées momentanément par leurs conducteurs.

Une petite cuiller d'argent trouvée sur la voie publique, a été déposée au bureau central de police.

COURS PUBLIC DE PHYSIQUE.

Mercredi 10 mars, à 8 heures 1/4 du soir

Etude des prismes et des lentilles. Expériences dans les milieux réfringents.

Pour toute la chronique locale : J. REBOUX.

FAITS DIVERS

Voici les paroles que, d'après le *Moniteur universel*, le R. P. Hyacinthe aurait prononcées à la levée du corps de Lamartine de la petite maison de l'avenue d'Eylau :

Je crois interpréter les sentiments de tous en élevant une prière auprès de ce cercueil. Toutes les grandeurs s'inclinent, toutes les douleurs se recueillent devant la mort et il ne reste plus que l'âme en présence de son juge et de son père.

Aussi, tandis qu'au dehors la France pleure le grand poète, le grand orateur, le grand citoyen, nous ne nous souvenons ici que du chrétien. Oui, le chrétien parce qu'il est resté tel à travers les défaillances de l'homme et au sein des enivrements du génie ; oui, le chrétien ! parce qu'il fut le fils de sa mère et qu'il avait puisé sur ses genoux et dans ce qu'il a nommé lui-même le saint lait de son âme ; plus encore que dans son propre génie, ces accents inimitables dans lesquels il a célébré l'âme et Dieu.

Suivons-le donc en ce moment devant la justice du juge et devant la miséricorde du père, et redisons ensemble ce psaume

de la mort, tout rempli de pardon et d'espérance, ou plutôt de certitude dans l'amour et dans la foi.

Nous avons eu le regret d'apprendre la mort de M. Pierre Bos Darnis, ancien propriétaire et rédacteur en chef du *Moniteur industriel*, décédé mercredi à Paris, à l'âge de 59 ans. M. P. B. Darnis, dit *l'Indépendant français*, était sincèrement dévoué aux grands principes de sage protection que nous défendons tous les jours. Il a laissé à ses successeurs d'utiles exemples à suivre et une bonne et solide réputation à conserver.

Voici les variations principales qu'ont éprouvées d'une semaine à l'autre les différents chapitres du bilan de la banque. L'encaisse accuse une augmentation de près de 11 millions à 113 millions ; les comptes particuliers une diminution de 10 millions à 288 1/2 millions et le portefeuille de 19 millions environ à 517 1/2 millions. Le chiffre de la circulation est à peu près stationnaire à 1338 millions et ce n'est qu'avancé à 87 1/2 millions. Le compte courant crédit du trésor a grossi d'une somme de 2 millions et s'élève à 156 millions.

Le marquis de Galleroy raconte dans le *Sport* que, dans un de ces clubs populaires ou l'odieuse et le burlesque se marient ince, sagement à la tribune, s'était égaré l'autre soir un jeune gentilhomme qui voulait voir et entendre pour croire. Un orateur, dont le discours s'agrémentait de ce de là de ceis applaudis et de velours savourés, daubait, à tour de langue sur la propriété, demandant purement et simplement, au nom de la liberté, — pauvre liberté, — le bouleversement radical de la société, en deux mots, le monde renversé.

En manière de péroraison, le brillard répéta plusieurs fois de suite :

Nous sommes tous égaux, parbleu ! Nous sommes tous égaux, parbleu !

Ego... istes ! interrompit le comte : Et le fou rire de l'assemblée couvrit les dernières paroles du clubiste égalitaire.

On songerait, parait-il, dans les hautes sphères administratives à abroger, ou tout au moins à réviser les lois des 7 mai et 8 thermidor an V. Le décret du 9 décembre 1809 et la loi du 16 juillet 1940, qui ont établi, au profit des bureaux de bienfaisance et des hospices :

1° Un droit d'un centime par franc en sus du prix de chaque billet d'entrée et d'abonnement dans tous les théâtres et concerts quotidiens ;

2° Un prélèvement du quart de la recette brute.

M. le ministre de l'intérieur, désirant se rendre compte de la manière dont le droit des pauvres est perçu et de l'importance des ressources que ce droit procure aux établissements de bienfaisance, vient d'invalider les préfets à lui adresser d'un genre un tableau où doivent être représentés d'abord le produit obtenu par la perception du centime sur chaque franc, du prix des places, ensuite le produit de la perception du quart de la recette brute, et enfin la part attribuée aux bureaux de bienfaisance et la part attribuée aux hospices. Les préfets devront fournir ces renseignements pour les trois années 1866, 1867 et 1868.

On écrit de Bruxelles à *l'Organe des Mors* :

Il y a en ce moment à Bruxelles un Marseillais qui est arrivé de la cité phocéenne avec une idée et cette idée lui a rapporté cent mille francs vingt-quatre heures après son arrivée.

Ce méridional, qui avait dernièrement traversé la Belgique, y avait ramassé (c'est-à-dire l'automne) une substance grossière et nulle comme emploi, quoique très-abondante. Il a cherché à en tirer parti : et il a réussi à faire de cette substance une pâte à papier excellente, donnant un papier très souple, très résistant, merveilleux de tous points et coûtant presque rien. Il s'est associé avec un capitaliste, qui monte une usine sur une grande échelle. Savez-vous quelle est la substance dont il est question ? C'est tout bonnement la tige du houblon, — dont on ne savait comment se débarrasser et qu'on brûlait par grands tas.

Dire qu'il a fallu qu'un Marseillais vint des bords de la Méditerranée pour nous apprendre à utiliser nos produits !

L'assurance sur la vie entre de plus en plus dans nos mœurs. C'est un fait nettement accusé par les résultats obtenus et sur lequel nous appelons l'attention du public.

Aucune Compagnie n'a pris un développement aussi considérable que LA NATIONALE. Aucune aussi n'offre des garanties plus complètes.

L'importance et la solidité de cette Compagnie se justifient par les chiffres de ses opérations et de ses réserves.

1° *Les vies viagères.* — Elles sont constituées au profit des personnes qui veulent se donner plus de bien-être par l'augmentation de leurs revenus.

LA NATIONALE paie annuellement à ses rentiers viagers 5 millions 127 mille 624 fr. 70.

2° *Assurances en cas de décès avec participation aux bénéfices.* Elles ont pour objet d'aider les pères de famille à fonder ou à augmenter le patrimoine de leurs enfants, tout en leur faisant jouir eux-mêmes du dividende afférent aux primes versées.

LA NATIONALE a réparti à ses assurés participants 4 millions 803 mille 52 francs. Son capital social et ses réserves de toute nature élèvent son capital de garantie à 84 millions.

Prospectus de renseignements, à Paris, rue de Grammont, à Lille, chez M. Deleflis-Decroix, agent général de LA NATIONALE.

L'ECHO UNIVERSEL

Journal politique, littéraire et financier, paraissant tous les jeudis dans le format des plus grands journaux, avec 8 pages de texte et 4 ou 2 gravures représentant les célébrités contemporaines dont il fait la Biographie, offre à ses Abonnés une prime gratuite et franco telle que n'en a jamais donnée aucune publication.

Quiconque souscrit à l'ECHO UNIVERSEL et envoie seize francs pour un abonnement d'un an, reçoit immédiatement et franco à domicile, ou à la station la plus rapprochée des Messageries, l'HISTOIRE DES GIRONDINS, par M. A. DE LAMARTINE, trois superbes volumes in-8 grand Jésus de 500 pages chacun, illustrés de 400 gravures environ dessinées par nos meilleurs artistes ; papier et impression de luxe. Cet ouvrage se vend, chez tous les libraires, 21 francs. Tous ceux qui s'abonneront à l'ECHO UNIVERSEL recevront, pour rien et franco, ce splendide ouvrage du grand poète français.

Avec l'ECHO UNIVERSEL on entend les 20 grands journaux de Paris et les principales feuilles étrangères, et l'on est aussi parfaitement informé que si on lisait chaque jour toutes les publications politiques. Point de longs articles tendant à faire prévaloir telle ou telle opinion ; rien que des renseignements précis et des nouvelles piquantes ou curieuses. — Voici, d'ailleurs, le cadre de chaque numéro :

• Semaine politique, Revue des Journaux, • Bruits de ça et de là. Biographie d'un Personnage contemporain, avec portrait authentique, Correspondance de l'Etranger, Chronique, Bulletin scientifique, les Tribunaux, Nouvelles diverses, Variétés, • Revue financière, Théâtre et Musique, • Bibliographie, Agriculture, Dernières nouvelles puisées aux sources les plus sûres, Feuilleton, etc.

Ainsi, pour 16 francs seulement ON A :

1° Un Journal politique très-complet, et rédigé par des écrivains aimés du public ;

2° Un ouvrage magnifique, coûtant 21 fr. en librairie.

L'abonnement à l'ECHO UNIVERSEL part du 1er ou du 15 de chaque mois. Envoyer les 16 francs en un mandat ou en timbres-poste à l'ordre de l'administrateur de l'ECHO UNIVERSEL, 44, rue de Babylone à Paris. — Le reçu de la poste sert de quittance.

COURS DE LA BOURSE	
Du 6 Mars 1868.	
Cours de ce jour	Cours précédent
3 0/0 .. 71.57 1/2	3 0/0 .. 71.25
4 0/0 .. 103.50	4 0/0 .. 103.50

Papier Wlinsi

L'immense succès de ce remède est dû à ses propriétés dérivatives bien constatées à son action prompte et infallible, qui attire au dehors l'inflammation qui tend toujours à se fixer sur les organes essentiels à la vie ; il est recommandé par les premiers médecins pour la guérison des RHUMES, BRONCHITES, MAUX DE GORGE, GRIPPE, RHUMATISMES, LUMBAGOS, DOULEURS, etc.

Son emploi n'exige aucun régime ; une ou deux applications suffisent le plus souvent et ne causent qu'une légère démangeaison. Prix, 1 fr. 50 la boîte de 10 feuilles, dans toutes les pharmacies. 7555

ANNONCES

Etude de M^e DUTHOIT, notaire à Roubaix, rue du Pays.

CAPITAUX A PLACER
sur hypothèque,
Notamment deux sommes de 30,000 fr. chacune, à placer pour dix ans. 8499

Etude de M^e COTTIGNY, notaire à Roubaix, rue Neuve, 44.

L'an 1869, le Lundi 15 mars, à trois heures de relevée, M^e COTTIGNY, notaire à Roubaix, procédera publiquement en son étude, à la vente, en une seule adjudication qui sera définitive, du Bien dont suit la désignation :

Ville de Roubaix,
rue de l'Épée.

18 MAISONS
d'ouvriers,
nouvellement construites, dites courée Henri Nérick,

et 12 ares 44 centiares 80 dix millièmes
DE TERRAIN

Le tout occupé par divers, au revenu annuel de 2808 fr. et tenant à Fidèle Plouvier, à la veuve Cornille-Chombart, au tissage de M. François Roussel et à la rue de l'Épée sur une largeur de 16 mètres. Jouissance immédiate.

S'adresser pour renseignements audit notaire COTTIGNY. 8609

Etude de M^e TACQUET, rue Pauvrière, 32, Roubaix.

On demande des capitaux à placer moyennant sûretés hypothécaires. 8529

A vendre de gré à gré

Une grande quantité de propriétés bâties et non bâties sises à Roubaix. S'adresser à M^e TACQUET, notaire à Roubaix. 8558

Etude de M^e VALENDUCQ, notaire à Lannoy.

Ville de Roubaix.

rue Neuve, 10, (près la place de la mairie)

Maison de Commerce
Détail de Tissus en tous genres connue sous l'enseigne de **MOUJON BLANC** exploitée par M. Fremaux-Dubem

A LOUER

au plus offrant et dernier enchérisseur, pour 5 ou 10 années,

NOTA — La reprise des marchandises sera facultative.

L'an 1869, le Jeudi 18 Mars à 13 heures de relevée, Me Valenducq, notaire à Lannoy, procédera en son étude, à la location publique de la dite maison ; laquelle pourra être visitée par les amateurs les lundi, mercredi et samedi de 2 à 4 heures du soir (Pour plus de détails, voir l'affiche) 8624

Etude de M^e VALENDUCQ, notaire à Lannoy.

Ville de Lannoy, rue de Toirnavy au domicile de Mme veuve Delerue.

Vente publique

du matériel et des objets mobiliers dépendant du service de messageries de Lannoy à Lille consistant en : 3 chevaux avec harnais, 3 grands charriots, 3 baches, 2 carrioles neuves. Hache-paille, instruments aratoires et une quantité d'autres objets.

L'an 1869, le lundi 8 Mars, à 9 heures du matin, M^e VALENDUCQ, notaire à Lannoy, procédera à la vente des objets ci-dessus.

M^e VALENDUCQ est chargé de cette vente et des conditions.

Le même jour, il sera exposé en vente, plusieurs chevaux de trait, de tous âges.

Etude de M^e VALENDUCQ, notaire à Lannoy.

16,000 mètres de TERRAINS

propre à faire des Briques, sis à Roubaix, au Pile, à vendre à main ferme, moyennant le prix de 2 francs 80 cent. le mètre carré. Jouissance prochaine.

A VENDRE de gré à gré
10 Belles Maisons

à étage
nouvellement et solidement construites, sises à Roubaix, au Fontenoy, près la route de Roubaix à Tourcoing, louées 2,300 francs par an, mais susceptibles d'un loyer plus important. S'adresser pour tous renseignements audit Me Valenducq. 8618

Etude de Maître DEBOEUF, Notaire à Tourcoing, succés. de Maître HASSEBOEUCQ.

Tourcoing,
RUE DES URSULINES, NUMÉRO 52.

UNE MAISON
de rentier,

Et 221 mètres carrés, d'après le cadastre, numéro 2437 et 2438 de la section C, de fonds, cour et jardin ; le tout en ce moment occupé par M. Floris Fourtignie.

A VENDRE

En une seule adjudication qui sera définitive.

Le JEUDI 11 MARS 1869, vers trois heures, en l'étude dudit notaire Deboeuf. 8613

Roubaix, rue du Calvaire, 81, en la ferme de M. Billet.

Vente de tout un BON MOBILIER de Culture

Le Lundi 8 Mars 1869, 2 heures de l'après-midi.
Me Alfred ROUSSEL, Commissaire priseur, à Roubaix, rue du Grand-Chemin, 7 procédera à cette vente. 8612

Métrage public de Roubaix.

A VENDRE

TROIS MÉTIERS
POUR mesurer les étoffes. 8367

A LOUER

Une grande Maison,
Rue du Fresnoy, inoccupée.
A usage de voiturier, avec vastes magasins. S'adresser rue St-Georges, 20. 8390